

INSCRIPTION ATELIER POTERIE 2026 2027



Prénom : Nom :

Téléphone :;..... E.mail :@.....

Contact en cas d'urgence :

- ☐ J'accepte toutes les mesures de sécurité nécessaire en cas d'accident. *
- ☐ J'ai lu et j'accepte le règlement de l'atelier ci dessous. *
- ☐ Je m'engage pour l'année de septembre à juin. *
- ☐ Je souhaite être dans le groupe WhatsApp de l'atelier.
- ☐ J'accepte d'être pris en photo dans l'atelier. (Aucun visage ne sera jamais utilisé en support de communication)

*Condition obligatoire

Créneau horaire choisi

- ☐ Lundi 3h de 9h à 12h
- ☐ Lundi 3h de 13h à 16h

- ☐ Mardi 3h de 9h à 12h
- ☐ Mardi 2h de 13h à 15h
- ☐ Mardi 2h de 15h à 17h
- ☐ Mardi 2h de 18h30 à 20h30

- ☐ Jeudi 3h de 9h à 12h
- ☐ Jeudi 2h de 13h à 15h
- ☐ Jeudi 2h de 15h à 17h

- ☐ Vendredi 2h ou 3h de 9h à 12h

Tarif et Paiement

- ☐ 3h par semaine : 137 € par mois (128€/ cours supplémentaire)
- ☐ 2h par semaine : 94 € par mois (87€/ cours supplémentaire)

- ☐ Prélèvement automatique le 10 de chaque mois. (SEPA à remplir en septembre)
- ☐ 10 chèques remplis à l'ordre de Teofahne (à me remettre en septembre)
- ☐ 1 virement de la totalité en début d'année (1370 € ou 940 € RIB sur demande)

Dossier d'inscription à me renvoyer à l'adresse : atelier@teofahne.fr

Règlement Atelier Teofahne cours de poterie Adultes

Adresse de l'atelier

3 boulevard Leonce Artaud 13510 Eguilles

Horaire et jour d'ouverture

L'atelier est ouvert le lundi 9h à 16h. Le mardi de 9h à 20h30, le jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h

Les cours commencent le lundi 7 septembre 2026 et finissent le vendredi 18 juin 2027.

L'atelier est fermé pendant les vacances scolaires.

Le temps de nettoyage est inclus dans les cours. Chacun doit veiller à bien respecter les horaires.

Cours

10 cours sont proposés :

-Lundi 9h/12h & 13h/16h

-Mardi 9h/12h, 13h/15h, 15h/17h & 18h30/20h30

-Jeudi 9h/12h, 13h/15h & 15h/17h

- Vendredi 9h/12h

8 places par atelier maximum

Un cours d'essai au tarif de 15 € est réalisable pour les nouveaux venus.

Tarifs

Cours de 3h par semaine : 1370 euros annuel soit 137 euros / mois de septembre à juin

Cours de 2h par semaine : 940 euros annuel soit 94 euros / mois de septembre à juin

Le deuxième cours souscrit et les cours suivants bénéficient d'une remise : 128 €/mois pour 3h et 87€/mois pour 2h

Carnet de 5 heures liberté en plus des séances, réservé aux élèves : 60 € sans date de validité

Atelier initiation de 6h : 130 €

Atelier découverte de 30h : 470 € (achat limité à 4 par an) valable 1 an

Le paiement peut être annuel ou mensuel

En cas d'inscription en cours d'année le tarif sera calculé au prorata.

Tous les chèques devront être fournis en début d'année ou un prélèvement sera mis en place.

Engagement

L'engagement est annuel. Sauf situation exceptionnelle il ne sera pas possible d'arrêter les ateliers en cours d'année.

Absence, retard & rattrapage

Les élèves sont inscrits sur un jour et horaire au démarrage de l'année mais ont la possibilité de replanifier leur cours quand c'est nécessaire en fonction de la disponibilité. Sur le site www.teofahne.fr les élèves ont accès au planning des ateliers et gèrent eux même leur emploi du temps.

Toute absence non renseignée sur le planning ne sera pas remplacée. (Sauf situation exceptionnelle)

Tout retard à un atelier n'est pas décompté.

Les cours sont rattrapables sur l'année en cours uniquement et non déplaçable à l'année suivante. Les cours non remplacés sont alors perdus.

Sécurité

L'atelier est équipé d'outillage professionnelle qui peut être dangereux, je vous recommande vivement de porter une tenue adéquate, des chaussures fermées, d'avoir si possible les cheveux attachés, et de ne pas porter de bijoux.

Il s'agit de travaux manuels je vous encourage donc à avoir votre vaccin tétanos à jour.

Je vous recommande de ne pas manger et boire dans l'atelier.

Un porte manteau est à votre disposition pour déposer vos sacs et manteaux, Je vous conseille de ne pas emporter d'affaires de valeurs à l'atelier. Je ne peux pas garantir la sécurité de vos biens.

Matières premières

Voici la liste des matières premières incluses et illimitées :

- Faïence blanche lisse et chamottée
- Faïence rouge lisse et chamottée
- Faïence noire lisse et chamottée
- Email transparent
- Email Blanc
- Engobe blanc et coloré
- Oxyde colorant

Il y a bien sur beaucoup d'autre matière première en stock et utilisable à l'atelier mais qui ne seront pas automatiquement renouvelée.

Les matières premières peuvent être ponctuellement en rupture de stock chez mon fournisseur et donc absente de l'atelier indépendamment de ma volonté.

Si vous souhaitez un produit hors stock, toutes les fournitures du catalogue de mon fournisseur "Ceram Décors" sont commandables à vos frais.

Un partenariat avec mon fournisseur Ceram Décors à Flassans sur Isole offre une remise de 5% sur l'ensemble du catalogue à mes élèves uniquement.

Matériel & outillage

Tout le matériel mis à disposition est commun. Les outils disponibles à l'atelier comprennent 1 tour, 1 crouteuse, 1 cabine d'émaillage, 1 débagueuse, 1 fours, des moules et tout le petit outillage nécessaire à la réalisation des pièces.

Les élèves ne doivent pas emporter leurs outils personnels sauf si ceux-ci ne sont pas présent à l'atelier, dans un souci de ne pas effectuer d'échange par accident.

Chaque élève a sa propre étagère pour stocker son matériel personnel ainsi que les pièces en cours. Les emplacements ne sont pas extensibles, chacun doit veiller à ne pas dépasser sur son voisin.

Des tabliers sont à votre disposition à l'atelier.

Nettoyage

Chaque outils, planche, pinceau etc doit être bien nettoyé à la fin de la séance ainsi que le plan de travail afin que chacun puisse travailler dans de bonne condition. Un véritable effort de nettoyage est d'autant plus attendu avec les terres de couleurs qui abiment le travail des suivants.

Les machines telles que la cabine d'émaillage, l'extrudeuse, le tour, la débagueuse doivent être nettoyées après usage.

L'atelier est relié à un bac de décantation afin de limiter la pollution dans les égouts, il faut donc que chacun veille à bien prélever son matériel dans le seau prévu à cet effet et jamais directement dans l'évier.

Cuisson

Les cuissons se font à basse température uniquement. Seules les pièces produites à l'atelier peuvent y être cuites.

Pour toutes pièces extérieures un accord préalable à toute cuisson est nécessaire et un tarif à la pièce sera appliqué. (entre 2 et 10 €/pièce)

Les cuissons sont communes, vos pièces sont donc toutes liées. Il faut veiller absolument à ce que les pièces soit parfaitement sèches avant de les mettre dans l'étagère à cuire au risque qu'elles explosent dans le four et abiment les pièces voisines.

Les pièces doivent obligatoirement être toutes débaguées (retrait de l'email sous la pièce) sous peine d'abimer les plaques du four et de ne pas pouvoir récupérer la pièce. Si c'est impossible des pernettes sont prévues à cet effet.

Si il y a une superposition d'email sur une pièce il faut obligatoirement prévoir un support sous la pièce en cas de coulure.

Il faut veiller à correctement organiser les étagères de stockage des cuissons en rangeant les pièces selon leur hauteur.

Un four 80L est à louer pour les élèves qui souhaitent cuire des pièces extérieures ou qui ont un besoin particulier (délai, température...). Le coût est de 30 euros / four.

Pièces

Vous devez veiller à toujours bien signer vos pièces.

Le nombre de pièces n'est pas limité mais l'objectif des cours de poterie est d'apprendre à réaliser ses projets et évoluer techniquement, ce n'est donc pas un lieu de production en série.

Il est interdit de produire des pièces destinées à la vente, les pièces ne sont pas certifiées alimentaire et l'atelier ne fournit par la tracabilité obligatoire.

Il se peut que vous n'ayez pas pu finir une pièce à la fin d'un cours et qu'une dernière action soit nécessaire dans les heures qui suivent. Je peux m'en charger, des magnets rouges sont prévus à cet effet. Vous devez écrire votre demande (ex: retrait calibre, sortie moule, emballage...) sur le magnet et le mettre sur le montant de votre étagère.

Dans un souci de partage du four les pièces devront se limiter à une taille maximum de 35 cm de hauteur et 27 cm de largeur/diamètre maximum, sauf accord préalable.

Date, mention "lu et accepté" et signature